



Saint Julien les Metz le 10 mars 2022

**Monsieur Patrick Weiten
Président du Conseil
d'administration
du SDIS de la MOSELLE**

Objet : Pouvoir d'achat des agents du SDIS

Monsieur le Président, lors des réunions bilatérales de ce début d'année, l'administration a indiqué qu'elle voulait redonner du pouvoir d'achat à ses agents. Or la première commande de l'administration a été de faire un groupe de travail pour l'abattement des primes en cas d'arrêt maladie, avec le souhait entre autres d'impacter l'IFSE des PATS qui aujourd'hui ne l'est pas en cas de congé maladie ordinaire.

Nous ne comprenons pas cette incohérence entre les paroles et les actes.

Vos agents vont être prochainement impacté financièrement par les différentes augmentations avérées ou programmées du coup de la vie. C'est pourquoi aujourd'hui nous vous demandons un geste fort envers vos personnels qui témoignerait du soutien et de la reconnaissance du travail sans faille effectué par les agents du SDIS durant les deux années de crise que nous avons traversé.

Aujourd'hui, plusieurs possibilités s'offrent à vous. La première serait de mettre fin aux abattements en cas d'arrêt maladie, en laissant uniquement ce que prévoit les textes, à savoir une bascule en demi-traitement au bout de 90 jours, impliquant la prime de feu pour les SPP. Ce geste permettrait aux agents de réduire leur frais de prévoyance santé et de récupérer une manne financière non négligeable, sans impacter le budget du SDIS. Ceci équilibrerait aussi le traitement entre les agents du SDIS 57 et du conseil départemental 57, qui eux, n'ont aucun abattement en cas d'arrêt maladie.



Conscients que le SDIS est aussi impacté par ces augmentations, nous ne demandons pas la prime de présentéisme que touche le CD57. Toutefois, nous sollicitons la fin de l'abattement des primes pour les agents du SDIS dans les conditions précitées.

La deuxième serait de revaloriser les tickets restaurants. Cette action intéresserait l'ensemble des agents du SDIS sans impact par le grade ou le statut.

Enfin, et pour conclure, l'augmentation du nombre de jours de télé-travail en cette période de crise des carburants à l'instar de la crise COVID pourrait être une piste à privilégier.

En vous remerciant pour votre oreille attentive sur les sujets évoqués, veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pour le SNSPP-PATS 57

Frédéric BLAISE
Président de section